Fondation du Grand Montréal

20 ans d'histoires

Table des matières

1 Mot du président du conseil d'administration et du président-directeur général

2 Faits saillants

4 1999 : La création de la Fondation du Grand Montréal

6 Histoires de familles

8 Equitas : la croissance d'un leader international

9 Les programmes d'appariement Mécénat Placements Culture et Mécénat Musica

10 Une gestion de fonds avantageuse grâce à la Fondation du Grand Montréal

12 Le projet intergénérationnel du Musée McCord

13 Les Signes vitaux du Grand Montréal

14 Des fonds hommages

16 Un fonds pour leurs fondations

18 L'initiative Faim «Zéro» à Montréal

19 Redonner à la communauté, une longue tradition aux multiples facettes

20 Revdec : d'organisme bénéficiaire à créateur de fonds

21 Lancement du programme Placements Sports

22 Création des Bourses Jean E. Douville

23 Le Projet impact collectif (PIC)

24 Le projet Appartement/études

25 CIBPA Bursary Funds

26 La Maison Bleue

27 Le Fonds Diversité sexuelle Laurent McCutcheon

28 De la culture aux causes qui leur tiennent à cœur

Conception graphique : Atypic
Révision linguistique : Traductions Hermès
Traduction : Daniel Chonchol
Impression : Agence Atypic

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020.
ISBN : 978-2-924893-15-9 (Imprimé)
ISBN : 978-2-924893-16-6 (En ligne)

La Fondation du Grand Montréal depuis 20 ans

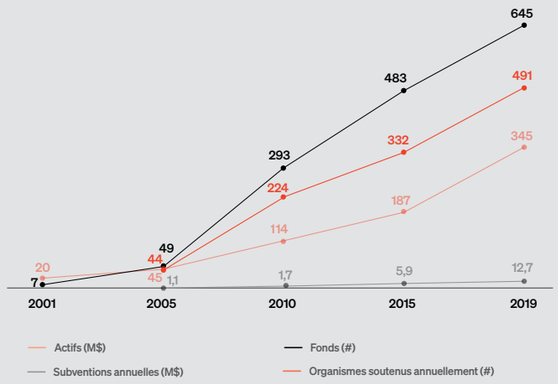

* Les premières subventions ont été distribuées en 2003.

Mot du président du conseil d'administration et du président-directeur général

Hon. Jean-François de Grandpré
Président du conseil d'administration

Karel Mayrand
Président-directeur général

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons cet album souvenir, qui relate 20 ans d'histoire – et d'histoires! – de la Fondation du Grand Montréal. L'année 2020 a été tumultueuse, mais elle nous a également forcé.e.s à revenir à l'essentiel. Pour la FGM, ce fut une occasion de nous concentrer sur notre mission fondamentale : offrir du soutien et des outils à la communauté du Grand Montréal pour lui permettre d'assurer son développement et le mieux-être des gens qui y vivent. Depuis 20 ans, soit l'espace d'une génération, c'est là toute l'œuvre des pionniers de la Fondation, ainsi que de ceux et celles qui les ont rejoints et suivis.

Depuis sa création en 2000, la FGM compte nombre d'accomplissements. Vous les verrez en filigrane de cet album. Mais ce qui rend l'histoire de la Fondation si remarquable, c'est qu'elle s'est bâtie par et pour la communauté du Grand Montréal. C'est en se mettant au service de cette communauté qu'elle est progressivement devenue une institution incontournable du paysage philanthropique montréalais. Et, bien entendu, c'est grâce à ses donateurs et donatrices, à ses partenaires issus de tous les horizons, ainsi qu'à la multitude d'organismes de bienfaisance qu'elle a soutenus que la FGM a pu construire, au fil du temps, cet héritage pour le Grand Montréal.

L'histoire de la Fondation, c'est donc l'histoire de toute notre communauté, mais aussi de l'engagement profond des donateurs et créateurs de fonds de la FGM, dont la générosité permet de réaliser des interventions structurantes dans tous les domaines de notre vie collective et, par conséquent, d'aider concrètement ceux et celles qui travaillent au développement et au mieux-être de la communauté dans son ensemble. Sans cette « chaîne de valeurs » philanthropiques et humaines, la Fondation du Grand Montréal n'aurait pas pu jouer pleinement son rôle et devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Bref, notre histoire, c'est la vôtre. Soyons-en fiers!

Alors que notre regard se porte naturellement vers l'avenir et que l'année 2030 devient le prochain horizon vers lequel se tourne déjà la Fondation, le moment est propice pour contempler le chemin parcouru depuis nos débuts. Nous vous invitons donc, dans les pages qui suivent, à découvrir une petite sélection de ces multiples histoires qui, ensemble, ont tissé la trame de la Fondation du Grand Montréal.

Bonne lecture!

Faits saillants

Création de la Fondation du Grand Montréal

1999 – 2000

Distribution des premières subventions

2003

Hébergement du programme du Patrimoine canadien

2001

Création du programme Placements Culture, hébergé à la FGM

2005

Lancement des Signes vitaux

2006

La FGM accueille le congrès national des Fondations communautaires du Canada

2008

Célébration des 10 ans de la Fondation

2010

Partenariat avec Sports Québec pour le programme Placements Sports

2012

Lancement de la Journée de la philanthropie

2013

Début de Mécénat Musica à la FGM

2015

Commencement du Projet d'Impact Collectif

2016

Lancement des Signes vitaux des enfants du Grand Montréal

2017

Alignement sur les ODD

2018

Rendement record de 14,2 %

2019

1999 | La création de la Fondation du Grand Montréal

Le conseil d'administration et Mme Kathleen Weil, en 2001.

Au début des années 1990, Michel Lamontagne a accepté, à titre de membre fondateur représentant le Québec, de siéger au premier conseil d'administration des Fondations communautaires du Canada, dont le rôle était de soutenir le développement de ce type de fondations partout au pays. Comme il n'existait aucune véritable fondation publique dans la province à cette époque, il a entrepris des démarches pour en doter la région de Québec et la grande région de Montréal, avec l'aide de partenaires locaux.

En 1999, les instigateurs du projet montréalais se sont inspirés du modèle des fondations communautaires pour créer ce qui deviendra, au tournant de l'an 2000, la Fondation du Grand Montréal. La ville rejoignait enfin le mouvement des fondations communautaires en Amérique du Nord, qui avait vu le jour en 1914 à Cleveland, aux États-Unis. Au Canada, c'est en 1921 à Winnipeg que le mouvement a pris son envol.

Plusieurs personnalités influentes dans leur milieu respectif ont participé activement à la création de la FGM, mais aussi à la définition de sa mission. Michel Lamontagne et Tim Brodhead ont su s'entourer de personnes engagées, efficaces et passionnées. Manon Vennat, brillante femme d'affaires, Marcel Côté, activiste infatigable, et Jean-Guy Bissonnette, grand bénévole de Centraide (pour n'en nommer que trois), n'ont pas hésité à leur venir en aide pour convaincre le milieu de s'engager dans l'aventure à leurs côtés. Aux premières loges, Michèle Thibodeau DeGuire de Centraide et Sheila Goldbloom ont largement contribué à asseoir la crédibilité de la future organisation.

En décidant de créer la FGM, les pionniers de la Fondation étaient très conscients de l'ampleur du défi qui les attendait. Ils croyaient fermement à la mission de la Fondation et à son potentiel pour répondre à long terme aux besoins de la communauté.

Au départ, la priorité était d'établir des fonds de dotation provenant d'organisations actives et reconnues dans la grande région métropolitaine, afin de prouver la légitimité et le sérieux de la FGM.

À la veille du nouveau millénaire, moment propice aux grands changements et aux nouvelles idées, le projet est devenu réalité. C'est ainsi que la Fondation Centraide, la Fondation du YMCA de Montréal, la Catholic Community Services et la Fondation Red Feather, entre autres, ont choisi d'intégrer leur capital à des fonds communs investis et administrés par la FGM. Centraide du Grand Montréal, la Fondation de la famille J.W. McConnell et la Fondation communautaire juive de Montréal ont aussi joué un rôle important dans le démarrage des activités, par leur soutien financier et leur représentation au conseil d'administration.

La seconde année a été marquée par la création de nouveaux fonds importants, notamment celui de la famille Gallop, premier fonds orienté par le donateur, le Fonds Suzanne Trépanier-Côté, premier fonds commémoratif, et le Fonds Montrusco-Bolton, premier fonds corporatif.

Dès le début, Irène Nattel, de la Fondation Centraide du Grand Montréal, a accepté la présidence du conseil d'administration de la FGM. Il fallait aussi une personne de confiance pour mener à bien la mission de la FGM dans ses activités courantes. Un nom s'est rapidement imposé : Kathleen Weil. Cette avocate de formation avait toutes les qualités requises pour assurer la bonne gestion de la FGM, un défi qu'elle a accepté sachant que tout était à faire. Du sous-sol de sa résidence au tout début, elle a brillamment consacré toute son énergie à la création de la FGM; elle croyait en la pertinence et en l'importance de promouvoir une organisation qui se mettrait au service non seulement de l'ensemble de la communauté, mais également des prochaines générations.

Merci

Nous ne pouvons raconter notre histoire sans souligner la contribution à la Fondation du Grand Montréal de Me Jules Charette au cours des vingt dernières années. Associé principal chez Norton Rose Fulbright, Me Charette offre bénévolement ses services de conseiller juridique à la FGM, et ce, depuis sa création. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissants.

LA PRESSE | MONTRÉAL | LUNDI 17 SEPTEMBRE 2001

TÊTES D'AFFICHE

CRÉATION à Montréal d'une fondation communautaire, la Fondation du Grand Montréal, dont la mission sera d'appuyer les initiatives communautaires dans les secteurs de la santé, des services sociaux, des arts et de la culture, de l'éducation, et de l'environnement, grâce à un fonds de dotation. Plusieurs fondations montréalaises ont contribué à la création de cette nouvelle fondation dans laquelle elles ont mis leurs actifs : la Fondation Centraide, la Fondation YMCA de Montréal et la Fondation la Flamme Rouge. La nouvelle fondation a choisi ses dirigeants, soit Pierre Brunet (président du conseil d'administration) et Kathleen Weil (présidente et directrice générale).

Article annonçant la création de la FGM paru dans *La Presse* le 17 septembre 2001.

Un fonds anonyme de 24 millions de dollars qui donne un élan

Jeune homme à son arrivée à Montréal, le donateur tombe sous le charme de la ville. Souhaitant redonner à sa communauté d'accueil, il envisage la création d'une fondation privée avant d'adopter le concept de fonds orienté par le donateur. Il travaille donc en collaboration avec la Fondation du Grand Montréal pour préciser les objectifs du fonds. La pérennité permise par ce type de fonds est une caractéristique qui le convainc; il a ainsi l'assurance que son don continuera de servir la collectivité montréalaise quand il ne sera plus. Dans cinquante ans comme dans cent ans, des organismes de divers secteurs profiteront encore de sa vision et de sa générosité.

En 2006, son don de 24 millions de dollars est la première contribution d'une telle envergure; elle donne un formidable élan à la FGM. Désireux de soutenir les arts et la culture, l'éducation et les causes sociales et humanitaires, le donateur crée un fonds qui demeurera actif à perpétuité. Ainsi, depuis 2007, son fonds distribue chaque année plus de 900 000 $ à des organismes communautaires se rattachant aux causes qu'il avait choisies.

Nul doute que cette œuvre philanthropique majeure perdurera et continuera de favoriser l'essor du Grand Montréal.

LA PRESSE MONTRÉAL MARDI 5 DÉCEMBRE 2006 A 11

ACTUALITÉS

Un philanthrope donne 24 millions pour Montréal

MALORIE BEAUCHEMIN

La Presse, 5 décembre 2006.

Histoires de familles

Gallop Family Foundation Fund

Membre honoraire de la Fondation du Grand Montréal, ancien membre du conseil d'administration et membre du cabinet philanthropique de la FGM encore aujourd'hui, W. John Gallop est non seulement très engagé, mais aussi l'un des premiers créateurs d'un fonds familial à la FGM.

« Lorsque j'étais plus jeune, mes engagements bénévoles consistaient surtout à donner de mon temps. Mais quand j'ai appris que je pouvais établir un fonds de dotation durable, ce fut un honneur pour moi de lancer le premier fonds familial de la FGM. »

En 2001, John crée donc le tout premier fonds familial de la FGM. Son premier apport était de 10 000 $; au cours des 20 dernières années, le fonds a octroyé plus de 50 000 $ en subventions.

« Le tout a commencé modestement il y a près de 20 ans, mais je l'enrichis encore régulièrement. »

Au-delà de la création du fonds, John voulait également que sa famille soit présente dans le processus. Quelques années plus tard, ses enfants ont rejoint le fonds familial en tant que membres du comité aviseur qui participe aux recommandations de dons.

Cette volonté d'établir un fonds réellement familial s'est confirmée en 2018.

M. W. John Gallop, Gallop Family Foundation Fund.

> Je viens de faire de mes enfants des co-conseillers. Le tout s'est fait très facilement. Cela inspire à perpétuer la tradition de redonner à la communauté.

«Je suis maintenant âgé de plus de 80 ans et j'ai trouvé une valeur inattendue aux fonds de dotation de la FGM. En effet, je viens de faire de mes enfants des co-conseillers. Le tout s'est fait très facilement. Cela inspire à perpétuer la tradition de redonner à la communauté.»

Grâce à son fonds, W. John Gallop a soutenu de nombreux organismes au fil des ans. Et, chaque année, il donne également un pourcentage des revenus générés au fonds communautaire de la FGM.

Fonds Fondation Famille Le Blanc

Son histoire en a inspiré plus d'un, puisque la Fondation du Grand Montréal a bénéficié de la création d'autres fonds familiaux, dont celui de la famille Le Blanc.

En 2016, le fonds Fondation Famille Le Blanc a vu le jour suite à la volonté de M. et Mme Le Blanc de redonner au suivant et à la communauté.

Ayant commencé, dans la cinquantaine, à appuyer la Fondation HEC et d'autres organismes, ils souhaitaient maintenant constituer une fondation qui soutiendrait leurs engagements à long terme.

«Par suite de la recommandation d'un ami, nous avons décidé de joindre la Fondation du Grand Montréal. Étant toujours actifs, il nous apparaissait évident que l'expertise de la FGM nous enlèverait tous les tracas administratifs et que nous serions conseillés adéquatement. Dès le départ, nous avons décidé que les causes touchant les jeunes, tant du côté des sports, des arts ou de la santé, nous interpellaient particulièrement. Il faut savoir que nos deux fils ont été des sportifs en tennis particulièrement doués, ce qui leur a permis d'obtenir des bourses d'études aux États-Unis et de passer les étapes de la vie sans encombre. Si nous pouvions favoriser des jeunes qui n'ont pas eu la même chance, ce serait pour nous une récompense et une satisfaction du devoir accompli.»

À ce jour, les actifs du fonds Fondation Famille Le Blanc atteignent plus de 5,5 millions de dollars. Le fonds a permis de soutenir plusieurs institutions du milieu du sport, de la culture, de l'éducation et de la santé, à hauteur de près de 275 000 $.

MM. Guy, Philippe et Sébastien Le Blanc, Fonds Fondation Famille Le Blanc.

> M. et Mme Le Blanc espèrent que leur «exemple puisse servir à d'autres avec des causes différentes».

M. et Mme Le Blanc espèrent que leur **«exemple puisse servir à d'autres avec des causes différentes»**, mais également que leurs **« enfants et petits-enfants continueront à appuyer le fonds Fondation Famille Le Blanc au fil des décennies »**.

La FGM se donne pour mission d'accompagner ceux et celles qui ont à cœur de soutenir des causes particulières. Grâce à la création de fonds familiaux, elle est aussi en mesure d'assurer la pérennité des projets mis en œuvre ainsi que la transmission de valeurs philanthropiques aux générations à venir.

Equitas : la croissance d'un leader international

Établie à Montréal, Equitas est l'organisation la plus reconnue et la plus active dans le domaine de l'éducation aux droits humains au Canada. Elle consacre tous ses efforts à l'avancement de l'égalité, de la justice sociale et du respect de la dignité humaine par des programmes d'éducation transformateurs. Elle outille les populations pour lutter contre les inégalités et la discrimination, et pour passer à l'action afin de bâtir des communautés sécuritaires et inclusives.

Dès 2007, la Fondation du Grand Montréal et le fonds de Mme May Kersten ont contribué à l'expansion des activités d'Equitas à Montréal, mais aussi ailleurs au Canada. Les subventions octroyées ont réellement permis à Equitas de renforcer son programme à l'enfance *On ne joue pas avec les droits* dans la ville de Montréal et de rayonner au-delà des camps de jour pour rejoindre les organisations communautaires et les écoles.

Le programme *On ne joue pas avec les droits*, lancé en 2004 pour les 6 à 14 ans, promeut le respect de la diversité, la participation des enfants, et la résolution pacifique des conflits. Les enfants apprennent l'importance du respect, de l'équité, de l'acceptation, de la responsabilité et de la coopération en jouant à des jeux interactifs et en discutant des conséquences de leurs actions sur les personnes qui les entourent. Au fil des années, cette activité a rejoint plus de 900 000 enfants; elle est maintenant mise en œuvre par plus de 500 programmes parascolaires et camps d'été à travers le Canada.

Dans la même optique, le programme *Parlons droits* s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans et a pour objectif de développer leur capacité d'agir pour promouvoir le respect des droits humains. Au moyen d'activités participatives et de projets d'action communautaire (PAC), les jeunes apprennent à mieux connaître les droits de la personne et les valeurs qui s'y rattachent, à renforcer leurs compétences et leur résilience, à bâtir des relations positives et à se faire entendre dans leur communauté.

Depuis 2010, les fonds octroyés par la FGM et par le May Kersten Social Justice Fund de la FGM ont également permis d'ajouter aux programmes jeunesse une composante visant la réalisation de projets d'actions communautaires. Cette initiative favorise un engagement durable chez les enfants et les jeunes, tout en développant leur leadership.

Le financement de la FGM et du fonds de Mme May Kersten permet également à Equitas d'offrir des formations gratuites aux organisations communautaires, d'outiller les intervenant.e.s, de distribuer des trousses d'éducation aux droits humains, et de verser de petites bourses pour financer les projets des enfants et des jeunes, mais surtout de fournir du soutien et du mentorat pour réaliser ces projets et mettre en œuvre l'approche préconisée.

Les programmes *On ne joue pas avec les droits* et *Parlons droits* sont également mis en application dans de nombreuses autres communautés à l'international. Grâce à ses efforts soutenus depuis 50 ans, Equitas a sensibilisé plus de 4 millions de personnes de partout dans le monde à l'importance des droits humains. La FGM est fière d'avoir contribué à ce mouvement positif pour notre communauté et pour la planète.

Programme « On ne joue pas avec les droits » d'Equitas, éditions 2010 et 2019.

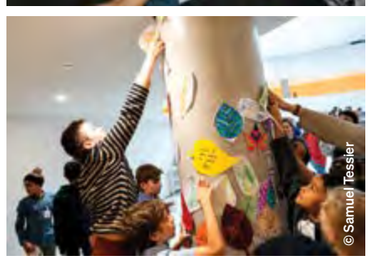

Les programmes d'appariement Mécénat Placements Culture et Mécénat Musica: l'exemple de l'Ensemble Caprice

En 2005, le gouvernement du Québec créait un programme pour encourager le secteur privé à soutenir financièrement le milieu culturel. En vertu de cette initiative, le Conseil des arts et des lettres du Québec accorde des subventions de contrepartie, qui s'ajoutent aux dons recueillis par les organismes auprès de donateurs et de fondations privées. En confiant à la FGM la gestion des fonds de Mécénat Placements Culture, le gouvernement a su profiter de son expérience et de sa connaissance du milieu philanthropique.

« Placements Culture offre aux donateurs privés et aux entreprises une occasion unique de contribuer au financement de la culture et des communications, de renforcer la création, la production et la diffusion d'une culture québécoise riche et diversifiée, de mieux équilibrer leur portefeuille de mécénat et de contribuer à varier le financement des organismes artistiques. »
— Yvan Gauthier, alors président directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec

Quinze ans après le lancement de Mécénat Placements Culture, il existe aujourd'hui à la FGM trois programmes qui stimulent le mécénat culturel : Placements Culture, Patrimoine canadien et Mécénat Musica.

La Fondation du Grand Montréal héberge le programme Mécénat Musica depuis 2015. Celui-ci encourage les individus à faire un don à perpétuité de 25 000 $ à un organisme culturel, ainsi que les familles de mécènes à faire des dons de 250 000 $ ou de 2 500 000 $, en appariant ces dons individuels.

Ainsi, Mécénat Musica fait non seulement rayonner la culture d'ici à l'échelle internationale, mais aide aussi des artistes à faire avancer leur carrière et à réaliser leurs rêves.

C'est le cas notamment de Matthias Maute, chef d'orchestre, flûtiste et compositeur, et de sa conjointe Sophie Larivière, également flûtiste. Dans les années 1990, ils ont fondé l'Ensemble Caprice, un orchestre jouant sur instruments d'époque reconnu pour l'esprit novateur et audacieux qu'il insuffle au répertoire. L'Ensemble Caprice, gagnant de deux prix JUNO, a réussi à se hisser sur la scène internationale et se produit aujourd'hui aux quatre coins du globe.

L'Ensemble Caprice à l'Ammazulu Palace, Afrique du Sud, 2018.

Depuis 2013, l'Ensemble Caprice dispose d'un fonds à perpétuité à la FGM, assurant ainsi l'avenir des prochaines générations de musiciens au sein de l'orchestre.

Ensemble Caprice, « Chœur de femmes et orchestre », 2011.

Par ses campagnes de financement, et sa participation aux trois programmes d'encouragement au mécénat de la FGM, l'Ensemble Caprice finance aussi le Prix Goyer, qui récompense tous les deux ans un musicien classique émergent collaboratif. Ce prix, d'une valeur de 125 000 $, est le plus important au Canada et l'un des plus prestigieux au monde.

En 2020, grâce à une subvention de la FGM versée par le Fonds Collectif COVID-19, l'Ensemble Caprice a lancé l'initiative des Mini-Concerts Santé, qui livre 4 000 spectacles dans des quartiers défavorisés du Grand Montréal.

Une gestion de fonds avantageuse grâce à la Fondation du Grand Montréal

La Fondation du Grand Montréal accompagne ceux et celles qui veulent faire une différence dans leur communauté. L'objectif est de simplifier les démarches pour les donateurs en facilitant la création et la gestion de leur fonds, tout en respectant leurs objectifs et leurs conditions. Les barrières administratives peuvent en effet constituer un frein à la philanthropie, quels que soient les moyens financiers, le milieu ou l'âge.

Fonds Fondation Christiane et Félix Furst

C'est avec ces quelques appréhensions que Christiane et Felix Furst sont venus rencontrer la Fondation. Au départ, le couple souhaitait créer une fondation en son nom, dont l'objectif serait d'apporter des solutions mesurables et immédiates à différents enjeux de société. Déterminés à diriger eux-mêmes leurs actions philanthropiques, M. et Mme Furst ont rapidement constaté les avantages propres à la FGM : **«Comme nous voulions mettre sur pied une fondation, nous nous sommes vite rendu compte, en nous informant, que la mise en place et la bonne gestion nécessitent beaucoup de travail et d'implication. [...] Notre rencontre avec la FGM est vraiment tombée à point»**, explique Mme Furst.

M. et Mme Furst, Fonds Fondation Christiane et Félix Furst, en compagnie d'Yvan Gauthier, alors président-directeur général de la FGM.

Ainsi, en 2017, après quelques rencontres avec la Fondation au cours desquelles le couple a expliqué ses objectifs et ses préférences, un nouveau fonds philanthropique à perpétuité a été créé par legs testamentaire : le Fonds Fondation Christiane et Félix Furst. Ce fonds sera dédié à des projets tels que le parrainage d'athlètes, l'attribution de bourses d'études ou encore l'achat d'équipements médicaux.

La FGM octroie ces subventions en conformité avec les objectifs fixés par les créateurs de fonds et leur permet d'en effectuer le suivi. M. et Mme Furst ont ainsi choisi les organisations qui auraient droit aux subventions de leur fonds, ainsi que les critères de sélection.

«Avec la FGM à la tête de notre fonds, même une seule rencontre par année pourrait suffire pour faire le suivi de nos projets de subvention.»
— Christiane Furst

Fonds Fondation Mariette et Gilles Vendette

En 2016, Mariette Legault et Gilles Vendette ont concrétisé le projet philanthropique qu'ils entrevoyaient depuis plusieurs années. Ils ont bénéficié des conseils avisés de la Fondation du Grand Montréal, et c'est ainsi qu'est né le fonds Fondation Mariette et Gilles Vendette, afin de soutenir les activités de différents organismes.

Déléguer la gestion financière à la Fondation du Grand Montréal était l'une des principales raisons de leur adhésion à la Fondation du Grand Montréal. Cependant, il était primordial pour les donateurs de demeurer impliqués dans les différents processus décisionnels, dont l'octroi de fonds aux organismes subventionnés.

Pour répondre à ce besoin, ils ont créé un comité directeur avec leurs neveux et nièces. Chaque année, le couple Vendette et son comité directeur se réunissent pour évaluer les objectifs de distribution de fonds et planifier les années à venir.

Chaque année, M. et Mme Vendette rencontrent les organismes qu'ils soutiennent afin de leur remettre un chèque en main propre et de voir leurs priorités. C'est ainsi qu'en 2019 ils ont visité les organismes Je Passe Partout et la maison Tremplin de Longueuil, organismes voués à l'éducation des enfants et à l'intégration des parents dans leur milieu communautaire.

Mme Mariette Legault et M. Gilles Vendette, Fonds Fondation Mariette et Gilles Vendette.

Ces visites ont permis aux donateurs d'échanger avec les responsables des projets financés et de comprendre l'impact de leur apport.

> Il était primordial pour les donateurs de demeurer impliqués dans les différents processus décisionnels.

L'objectif de la Fondation du Grand Montréal est non seulement de faciliter la création et la gestion des fonds, mais aussi, voire surtout, de fournir aux créateurs de fonds un service qui répond réellement à leurs attentes, comme en témoignent M. et Mme Vendette.

« La polyvalence des fonds accessibles et la flexibilité d'intégrer un comité directeur nous permettent une pérennité et une latitude décisionnelle qu'aucune autre fondation ou organisme de bienfaisance ne peut nous apporter. »

Le projet intergénérationnel du Musée McCord

Le Musée McCord est le musée de tous les Montréalais, un musée d'histoire sociale qui célèbre la vie à Montréal, d'hier à aujourd'hui : son histoire, ses gens, son peuple, ses communautés.

Le Musée McCord est une institution participative axée sur la communauté où le dialogue et les interactions sociales sont au cœur des activités et des visites. Il favorise les programmes intergénérationnels et culturels tournés vers la communauté, et fournit des possibilités d'apprentissage qui élargissent les perspectives et permettent aux jeunes d'horizons divers de devenir des citoyens ouverts et engagés.

En 2014, la Fondation du Grand Montréal a soutenu la création du programme intergénérationnel «Partageons notre mémoire, nos histoires» à hauteur de 25 000 $ sur trois ans.

© McCord

Par ce projet intergénérationnel, le Musée McCord organise des rencontres entre des adolescents bénévoles et des aînés résidant dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou

© McCord

dans les organismes communautaires participants. En début d'année scolaire, les étudiants sont recrutés dans les établissements d'enseignement de la grande région de Montréal. Après une formation, les jeunes sont prêts à engager des échanges et à nouer des liens avec les personnes âgées. Les objets de la collection éducative du Musée servent d'élément déclencheur aux discussions en incitant les participants à racontern leurs souvenirs et expériences.

Ces rencontres sont des moments privilégiés entre deux générations et brisent l'isolement que peuvent vivre les aînés, mais aussi les jeunes. De plus, le programme permet de valoriser l'engagement communautaire et les expériences de chacun afin de combattre les préjugés liés à l'âgisme, tout en mettant de l'avant des valeurs citoyennes d'engagement comme le respect, l'entraide et l'ouverture aux autres.

« Le Musée McCord accorde une grande importance à l'accessibilité universelle de ses lieux, mais aussi de ses contenus, par différentes actions réalisées hors les murs.

Par conséquent, l'idée de partager une parcelle de nos collections avec un nouveau public, soit les personnes hospitalisées ou en hébergement, s'inscrit parfaitement dans la mission du Musée. Ces rencontres favorisent non seulement la transmission des connaissances des objets, mais stimulent également les relations sociales entre des personnes de différentes générations. L'engouement des jeunes envers ce projet témoigne d'un profond désir d'échanger avec elles et de les écouter, et nous en sommes ravis »
— expliquait Suzanne Sauvage, présidente et chef de la direction du Musée McCord, lors du lancement du projet.

En 2020, la pandémie de COVID-19 a amené le Musée McCord et ses partenaires à concevoir une version pilote virtuelle du programme; cette nouvelle mouture facilitera la rencontre avec les jeunes et les aînés malgré les restrictions imposées. Le programme, adapté à la nouvelle réalité, sera proposé à un plus grand nombre en 2021. Encore une fois, la Fondation du Grand Montréal a soutenu l'initiative par un don de 20 000 $.

Les Signes vitaux du Grand Montréal

Signes vitaux, une initiative des Fondations communautaires du Canada, est le plus vaste programme de recension des données sur les communautés au pays. Les rapports *Signes vitaux* sont publiés par plus de 65 fondations communautaires canadiennes.

L'initiative Signes vitaux utilise le savoir local pour mesurer la vitalité des communautés et soutenir les actions qui améliorent la qualité de vie citoyenne. Les données recueillies dans le cadre de ce programme servent à orienter et valider des solutions locales efficaces et fondées sur des faits. Avec Signes vitaux, les fondations communautaires telles que la FGM cherchent à susciter l'engagement citoyen, à enrichir le débat public et à aider une variété d'acteurs à mieux cibler leurs interventions et à ainsi maximiser leur impact.

Première édition, publiée en 2006.

C'est ainsi que le 12 décembre 2006, dans le cadre d'une conférence de presse tenue au YMCA Centre-ville, la Fondation du Grand Montréal a dévoilé son premier rapport *Signes vitaux du Grand Montréal*, dont la réalisation a été rendue possible grâce à l'appui de la Fondation de la famille J.W. McConnell.

Fruit d'une vaste consultation auprès d'experts de nombreux domaines, ce bilan annuel vise à dresser un portrait des facteurs qui contribuent à la qualité de vie des habitants du Grand Montréal, et des défis que doit relever la communauté.

Au départ, l'analyse s'effectuait en posant un regard statistique sur différentes facettes de la vie collective : le travail, les inégalités, l'éducation, la santé et le bien-être, le logement, le transport, la sécurité, l'environnement, les arts et la culture, la diversité et l'intégration, ainsi que l'appartenance et la participation.

À partir de 2017, la FGM a décidé d'aligner les Signes vitaux sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour analyser la qualité de vie des habitants du Grand Montréal. À cette occasion, le rapport a aussi évalué la situation des enfants du Grand Montréal.

Les rapports *Signes vitaux* ont pour objectif de stimuler la réflexion et le dialogue au sein de la société montréalaise et de sensibiliser la population tant aux besoins immédiats qu'aux défis à long terme. Ils servent aussi de guide aux donateurs et créateurs de fonds de la FGM, ainsi qu'à tous ceux et celles qui souhaitent consacrer leur action philanthropique aux besoins les plus criants.

La FGM, en plus de dresser périodiquement un portrait du monde contemporain avec les Signes vitaux, souhaite aussi tourner son regard vers l'avenir et s'assurer que les solutions mises en place auront un effet durable. Avec cette démarche, la Fondation léguera aux générations futures un outil pour suivre la progression des indicateurs de prospérité et de mieux-être dans la communauté du Grand Montréal, afin d'en assurer un développement juste.

Édition publiée en 2020.

Des fonds hommages

Le fonds Jacques Parizeau, pour pérenniser sa mémoire

Jacques Parizeau (1930-2015), économiste, fut tour à tour professeur, haut fonctionnaire et homme politique, ministre des Finances, puis premier ministre du Québec.

Diplômé – puis professeur – du HEC Montréal, il fut également étudiant à l'Institut d'études politiques (Sciences Po) de Paris et à la London School of Economics, où il fut le tout premier Québécois à décrocher un doctorat. Tout au long de sa vie, l'éducation des prochaines générations est restée au cœur de ses préoccupations.

L'un des plus illustres pionniers de la Révolution tranquille, Jacques Parizeau fut à l'avant-garde de la construction de l'État-providence moderne et de ce qu'il est, depuis, convenu d'appeler le modèle québécois. Il fut également un acteur de premier plan du développement de l'économie québécoise et de l'émergence du « Québec Inc. ».

Dans le but de pérenniser sa mémoire, Mme Lisette Lapointe, M. Robert Parizeau et M. Jean-Martin Aussant ont créé le Fonds Jacques Parizeau auprès de la Fondation du Grand Montréal en 2020.

L'objectif du fonds est d'abord de créer une œuvre commémorative destinée aux jardins de l'Assemblée nationale du Québec, mais également de soutenir, au fil des ans, les diverses causes qui étaient chères à Jacques Parizeau comme le développement social, les arts et la culture, la protection de l'environnement et l'accès à l'éducation.

© Josée Lambert, pour VLB éditeur

M. Jacques Parizeau.

> Tout au long de sa vie, l'éducation des prochaines générations est restée au cœur de ses préoccupations.

Le Fonds Julie Thorn, pour équiper les écoles secondaires de défibrillateurs

En 2012, en plein cours d'éducation physique, Julie Thorn, âgée de 16 ans, subit un arrêt cardiorespiratoire.
À la suite de cet événement, sa sœur Marie-Hélène Thorn ainsi que son amie Marie-Hélène Proulx, alors toutes deux étudiantes à temps plein, décident d'agir pour éviter que cette tragédie ne se reproduise.

Avec le soutien de la Fondation du Grand Montréal, elles créent le Fonds Julie Thorn avec un investissement initial de 80 $. Leur objectif est de fournir des défibrillateurs externes automatisés et de la formation sur la réanimation cardio-respiratoire (RCR) dans les écoles afin de prévenir d'autres incidents mortels. Pour y parvenir, elles veulent récolter 10 000 $ en 5 ans.

En 2015, elles participent à la Journée de la philanthropie de la FGM et cette visibilité leur permet de recueillir une importante somme d'argent et de faire connaître leur fonds auprès du grand public.

En 2016, à peine quatre ans après la création du fonds, elles atteignent leur premier objectif en amassant 15 000 $ dans de multiples activités de collecte de fonds. Grâce au travail de ses deux créatrices, le fonds peut enfin verser une première subvention de 1235 $ à la Fondation ACT, qui met en œuvre le programme de RCR et de défibrillation au secondaire. Ce don servira ainsi à équiper une première école d'un défibrillateur.

En 2017, le ministre de l'Éducation débloquait un montant de 500 000 $ afin que tous les élèves de secondaire 3 du Québec reçoivent obligatoirement une formation en RCR. Malgré cette obligation, toutes les écoles n'ont pas été équipées de défibrillateurs ou de mannequins. Elles doivent souvent emprunter le matériel aux écoles voisines. L'objectif des deux amies? Que tous les établissements aient les outils nécessaires pour donner la formation aux élèves.

C'est pourquoi l'Institut de Cardiologie de Montréal réalise depuis 2019 des activités de collecte de fonds majeures pour équiper toutes les écoles secondaires de défibrillateurs. Les deux Marie-Hélène s'investissent également dans cette mission.

En février 2020, elles ont ainsi franchi une grande étape dans l'évolution de leur fonds en fournissant à la polyvalente Deux-Montagnes (l'école de Julie) quatre mannequins et trois défibrillateurs de formation, ce qui permettra de former toute l'école, qui compte pas moins de 2 000 élèves, aux soins de réanimation cardio-respiratoire!

Leur mission est donc sur la bonne voie. Elles envisagent maintenant d'organiser de nouvelles collectes de fonds. Chaque année, c'est près de 600 $ qui sont remis soit directement aux écoles, soit à la Fondation ACT pour l'achat de nouveaux défibrillateurs, dont le coût unitaire peut atteindre 3000 $. L'argent est également investi dans l'achat de mannequins ou la formation des jeunes.

La création du Fonds Julie Thorn prouve que la philanthropie est accessible à tout le monde et que tous peuvent s'engager au service d'une cause qui leur est chère, par exemple pour honorer la mémoire d'un proche.

© Christian Asselin

Février 2020. Le Fonds Julie Thorn remet quatre défibrillateurs d'entraînement et autant de mannequins à la polyvalente Deux-Montagnes afin de permettre aux élèves de s'exercer.
Marie-Hélène Thorn (2e à partir de la droite) et Marie-Hélène Proulx (2e à partir de la gauche), avec des membres du personnel et des élèves de la polyvalente Deux-Montagnes.

Un fonds pour leurs fondations

La Fondation Paul-A. Fournier

De gauche à droite sur la photo : M. Yvan Gauthier, alors président-directeur général de la FGM; M. Jacques Marchand, administrateur à la Fondation Paul-A. Fournier; Me René Leroux, ancien président de la Fondation Paul-A. Fournier; l'honorable Jean-François de Grandpré, président du conseil d'administration de la FGM; M. Robert Coulombe, directeur général de la Fondation Paul-A. Fournier; et M. Laurent Giguère, trésorier de la FGM.

En 1965, M. Paul-A. Fournier, homme d'affaires spécialisé dans les placements financiers auprès de différentes entreprises, décide de créer une fondation en son nom, dans le but de soutenir la lutte contre la pauvreté, l'avancement de l'éducation, la recherche médicale, l'entrepreneuriat chez les jeunes, ainsi que la gériatrie et la gérontologie.

En parallèle de son activité d'entrepreneur, M. Fournier soutenait et accompagnait la gestion des sociétés Fobec Inc. et des Immeubles Metrobec Inc. à Montréal. En retour, Fobec Inc. faisait chaque année des dons à la Fondation Paul-A. Fournier. C'est chez Fobec Inc. que M. Fournier a fait la connaissance de Robert Coulombe et René Leroux, alors respectivement président et secrétaire de l'entreprise. M. Coulombe avait été engagé par M. Fournier en 1986 et s'est définitivement occupé de la gestion de la Fondation Paul-A. Fournier à partir de 1990.

En 1995, au décès de M. Fournier, l'entreprise Fobec Inc. a décidé de se dissoudre et d'investir la totalité de ses actifs dans la Fondation Paul-A. Fournier. MM. Coulombe et Leroux se sont donc totalement consacrés à la gestion de la fondation, dont ils ont redistribué les revenus pendant près de 25 ans dans tous les secteurs, en fonction des demandes des organismes.

Avec l'âge, les administrateurs ont ressenti le besoin de passer le flambeau. Ils auraient pu nommer de nouveaux administrateurs, mais craignaient que ces derniers ne changent la mission qui tenait tant à cœur à M. Fournier.

Ainsi, en 2018, ils sont venus trouver conseils et accompagnement auprès de la Fondation du Grand Montréal, qui les a aidés à dissoudre complètement la fondation originale et à créer le fonds Fondation Paul-A. Fournier à la FGM.

«Nous étions confiants et nous nous sommes vite rendu compte que la Fondation du Grand Montréal pouvait continuer à perpétuer les dons au nom de la Fondation Paul-A. Fournier.»
– Robert Coulombe, administrateur du fonds

En décidant de faire don des actifs de plus de 16 millions de dollars à ce fonds, les administrateurs et membres de la Fondation Paul-A. Fournier ont pu poursuivre la mission de leur fondation via ce nouveau véhicule.

«Nous sommes fiers de l'engagement et de la confiance que témoignent les administrateurs et membres de la Fondation Paul-A. Fournier envers la FGM, et je les en remercie. La Fondation du Grand Montréal est un outil philanthropique qui permet d'offrir une grande expertise pour la gestion des placements, l'administration des fonds et l'engagement actif des philanthropes dans la communauté.»
– Yvan Gauthier, alors président-directeur général de la Fondation du Grand Montréal

Trois d'entre eux sont toujours membres du comité aviseur qui, une fois par an, se réunit avec la FGM afin de formuler ses recommandations pour l'année à venir.

« Le recours aux services de la FGM permet d'assurer la pérennité de la Fondation Paul-A. Fournier avec sérénité et confiance. »
– Me René Leroux, ancien président de la Fondation

En 2019, le fonds Fondation Paul-A Founier de la Fondation du Grand Montréal a redistribué 587 000 $ auprès de 83 organismes dans des secteurs aussi variés que l'éducation, les soins palliatifs et la gériatrie.

Chamandy Foundation Fund

C'est à Montréal, en 2015, que la Fondation Chamandy a vu le jour afin d'améliorer le quotidien des enfants et de leur offrir la possibilité d'un avenir meilleur. En décembre 2018, afin d'accroître leur engagement auprès des plus jeunes, Amel Chamandy, présidente, et Tiffany Chamandy, directrice générale de la Fondation Chamandy, ont créé un fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal.

« La Fondation Chamandy s'engage à soutenir les enfants dans toutes les sphères de leur développement : éducation, droits, lutte contre la pauvreté, santé et bien-être. »

Dès 2019, le Chamandy Foundation Fund distribuait déjà 825 000 $ en appui à des organismes répondant à ces besoins. Au moment d'écrire ces lignes, pour la seule année 2020, plus de 3 millions de dollars ont été octroyés à des projets destinés aux jeunes du Grand Montréal, pour les soutenir dans toutes les facettes de leur quotidien et de leur développement.

Mme Amel Chamandy, présidente, et Mme Tiffany Chamandy, directrice générale, Chamandy Foundation Fund.

Fonds Germain Benoit

M. Germain Benoit, Fonds Germain Benoit.

Détenteur d'une maîtrise en sciences commerciales de l'Université de Sherbrooke et d'un MBA de HEC Montréal, Germain Benoit est également membre de l'Ordre des CPA du Québec.

En 1990, il a fondé Capital Benoit, dont il a assumé la direction jusqu'en 2019. Parallèlement, il a siégé aux conseils d'administration de plusieurs entreprises, organismes et fondations (HEC, Maison du Père, etc.). Il est notamment président du Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe.

En 2007, il a gravi le mont Kilimandjaro dans le cadre d'une importante collecte de fonds visant à doter la région Yamaska-Missisquoi de la maison de soins palliatifs «Au Diapason».

Bénévolat, dons de bienfaisance, collectes de fonds : l'engagement de M. Benoit prend plusieurs formes.

En 2015, il crée le Fonds Germain Benoit à la Fondation du Grand Montréal, dont l'objectif est de soutenir la mission de la Fondation Linoit, qu'il a créée avec ses enfants. Cette dernière soutient des organismes qui œuvrent **«au soulagement de la pauvreté, à l'avancement de l'éducation et à la promotion de la santé»**.

L'initiative Faim «Zéro» à Montréal

En 2017, le rapport *Signes vitaux des enfants du Grand Montréal*, produit par la Fondation du Grand Montréal, a mis en lumière l'ampleur de l'enjeu que représentent la sécurité alimentaire et la faim à Montréal par rapport à d'autres villes canadiennes.

La proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave était de 11 %, comparativement à la moyenne canadienne de 8 %. La région de Montréal était alors la « capitale québécoise de la faim chez les enfants », et l'est toujours au moment d'écrire ces lignes.

Cet enjeu majeur touche autant les enfants que les adultes. Une multitude d'acteurs communautaires, privés, gouvernementaux et philanthropiques se consacrent à ce problème année après année. Après les avoir consultés, la FGM a constaté que la communauté dans son ensemble devait acquérir une meilleure compréhension globale de l'écosystème de la sécurité alimentaire. Le projet Faim « Zéro » à Montréal était né.

En 2018, la FGM a mis sur pied un groupe stratégique pour partager les connaissances, mobiliser les acteurs de l'écosystème et envisager une action collective. L'objectif de cette démarche collaborative était de dresser une représentation de l'ensemble des connaissances et des acteurs, mais aussi des défis et des possibilités sur le territoire. Cette approche itérative permet d'établir et de situer les besoins, de préciser les stratégies et de mieux guider les investissements collectifs pour lutter contre l'insécurité alimentaire en adoptant une vision et une action intégrées.

Dans le cadre de la première phase de cette initiative, la Fondation a publié en octobre 2018 un *Métaportrait des publications sur la sécurité alimentaire à Montréal depuis 2006*.

Lancement du «Métaportrait des publications portant sur la sécurité alimentaire à Montréal depuis 2006», en octobre 2018. De gauche à droite : M. Dany Hétu, directeur général de Moisson Rive-Sud, l'honorable Jean-François de Grandpré, président du conseil d'administration de la FGM, M. Richard D. Daneau, directeur général de Moisson Montréal.

Le Dépôt, Marchés Bonne Bouffe.

Puis, en mai 2019, la Fondation est passée à la deuxième phase du projet en publiant un portrait de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire, qui a permis de cartographier les fonctions principales de ce milieu complexe. Sont ressortis de cette analyse trois enjeux majeurs qui freinent la lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal : la stabilité du financement des organismes, la gouvernance et l'approvisionnement alimentaire des différents acteurs de l'écosystème. Ce dernier enjeu est apparu comme le plus propice à encourager l'action collective.

En décembre 2019, la troisième phase a permis d'approfondir la compréhension et l'engagement pour ce qui touche les problèmes du réseau d'approvisionnement alimentaire à Montréal. La FGM a donc proposé de réunir de nouveau la multitude d'intervenants du réseau pour leur offrir un espace de discussion, de partage et de collaboration.

« Le plus intéressant de Faim "Zéro" à Montréal, c'est que ça a regroupé de nombreux projets et bailleurs de fonds. Ça nous montre l'importance de collaborer et de travailler sur des projets collectifs à leur proposer. »
— Daniel Rotman, directeur général du Dépôt centre communautaire d'alimentation

La démarche Faim « Zéro » est notamment rendue possible grâce au soutien de la Fondation McConnell ainsi que des fonds Fondation Paul-A. Fournier et Fondation Gatien Paquette de la FGM.

Redonner à la communauté, une longue tradition aux multiples facettes

Fonds Fondation de Claire et Jean-Pierre Léger

Mme Claire Léger et M. Jean-Pierre Léger.

L'engagement philanthropique est un aspect déterminant de la vie de Jean-Pierre et Claire Léger. Il y a plus de 30 ans, Mme Léger a créé un comité de dons au sein des Rôtisseries St-Hubert, et ainsi initié son frère à la philanthropie. En 2012, M. Léger a mis sur pied la Fondation St-Hubert. Puis, lors de la vente de la célèbre chaîne de restaurants en 2016, ils ont créé la Fondation de Claire et Jean-Pierre Léger, dont la mission est de promouvoir le mieux-être des communautés. La Fondation appuie les organismes et les projets qui viennent directement en aide aux individus pour assurer leur dignité et favoriser leur épanouissement. Elle intervient notamment dans le domaine de la santé et du soutien aux familles, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté.

« Pour nous, il est important de contribuer au développement de la société et de soutenir les organismes et les individus qui en ont besoin. Cela a un impact significatif sur l'avenir. »
– Claire et Jean-Pierre Léger

En 2016, afin d'accroître leur action et leur impact sur le terrain, ils décident de créer à la Fondation du Grand Montréal le Fonds Fondation de Claire et Jean-Pierre Léger qui, en quatre ans à peine, a distribué près de 11,5 millions de dollars. Ces subventions soutiennent les activités de leur propre fondation, mais appuient également d'autres organismes qui œuvrent dans les soins de santé, la santé mentale et l'éducation. Plusieurs milliers de dollars par année sont également versés aux programmes de subvention de la Fondation du Grand Montréal. C'est toute une marque de confiance que nous accordent M. et Mme Léger en nous confiant la création de leur fonds et en nous versant des subventions.

Fonds Fondation Stéfane Foumy

M. Stéfane Foumy.

Pour M. Foumy, originaire d'Italie, redonner à sa terre d'accueil et à la société où il a fait carrière est essentiel. C'est pourquoi, en 2017, il décide de créer le fonds Fondation Stéfane Foumy à la Fondation du Grand Montréal pour appuyer une multitude d'organismes et d'institutions qui soutiennent l'ensemble de la communauté. Ces organisations œuvrent, entre autres, dans les domaines de la santé, des arts et de la culture, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté et l'itinérance.

En 2019, son fonds a distribué un grand total de 100 00 $ dans plusieurs secteurs. Et en 2020, plus de 110 000 $ ont déjà été octroyés. Grâce aux contributions de M. Foumy à son fonds et aux revenus de placement que génère ce dernier, le soutien de M. Foumy à la société ne cesse de croître. Si cette œuvre est importante pour lui, elle l'est tout autant – sinon plus – pour les organisations qui en bénéficient. Grâce à cet appui, elles peuvent en effet accroître le soutien qu'elles apportent notamment aux plus démunis, à la recherche médicale et au développement des arts.

Revdec: d'organisme bénéficiaire à créateur de fonds

Fondé en 1985 par Michel Jacques, Revdec est un organisme communautaire qui a pour mission d'offrir aux jeunes ayant des difficultés d'adaptation scolaire et sociale des services d'éducation, d'accompagnement, d'écoute et d'animation.

En 2004, Revdec comptait parmi les premiers organismes à recevoir les subventions accordées par la Fondation du Grand Montréal. Cette première subvention de 5000$ a permis de mettre en place deux nouvelles activités, à savoir des ateliers et des sorties à caractère éducatif, ainsi qu'un projet pédagogique de transition pour préparer les jeunes à réintégrer le réseau scolaire.

À ses débuts, l'organisme se concentrait sur l'aide aux jeunes vivant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, mais il a progressivement étendu ses activités et soutient actuellement les jeunes décrocheurs, les jeunes à risque d'abandon scolaire ainsi que les mères adolescentes de tout le territoire de Montréal.

Au fil des années, la FGM a continué de travailler avec Revdec, notamment en 2018 par l'intermédiaire du programme Placement Réussite. Dans le cadre de ce programme, l'organisme a reçu une subvention du ministère de l'Éducation du Québec. À l'échéance, il pouvait choisir de conserver le montant de la subvention ou de le transférer vers un fonds philanthropique. C'est alors que Revdec a pris la décision de créer un fonds à la FGM, qu'il a par la suite alimenté grâce à une nouvelle subvention du programme Placement Réussite en 2019.

Ainsi, une quinzaine d'années après avoir reçu sa première subvention, Revdec est aujourd'hui un créateur de fonds à la FGM, qui continue de travailler avec l'organisme et de le soutenir dans ses projets. La boucle est bouclée!

© Revdec

© Revdec

Lancement du programme Placements Sports

Aux prises avec des difficultés financières, les fédérations sportives du Québec, notamment les plus petites, peinent parfois à faire rayonner leur sport. En 2008, une réflexion sur leur financement est lancée afin d'analyser le problème et de dégager des pistes de solution. Une étude sur la situation économique des fédérations fait état d'un manque à gagner combiné de l'ordre de 4000000$.

Un comité est alors constitué pour analyser différentes avenues. Au terme de sa réflexion approfondie, le comité propose au gouvernement du Québec de créer un programme d'appariement des dons, similaire au programme Mécénat Placements Culture.

La recommandation du comité est retenue. Le programme Placements Sports est officiellement lancé à l'été 2012, et l'organisme Sports Québec s'en voit confier la gestion. Lorsqu'une fédération sportive reçoit des dons, le programme Placements Sports les bonifie de 50% à 300%, selon la taille de la fédération. L'objectif est d'augmenter les ressources des fédérations sportives qui se consacrent au développement et à la promotion du sport au Québec.

En 2012, la Fondation du Grand Montréal s'est associée à Sports Québec dans le cadre de son programme d'appariement de dons. Les fédérations sportives admissibles peuvent créer un fonds d'une durée de dix ans à la FGM; celui-ci sera apparié par le programme Placements Sports et, chaque année, les fédérations sportives recevront les revenus générés par leur fonds selon la politique de distribution en vigueur. À l'échéance du fonds, elles pourront soit récupérer une partie ou la totalité des fonds, soit fermer le fonds ou le conserver pour continuer à soutenir leurs activités à long terme.

Un an après sa création, le programme avait déjà permis à sept fédérations de créer un fonds de dotation à la FGM. En 2020, le programme compte pas moins de 51 fédérations membres, avec un actif total de près de 7 millions de dollars.

Parmi ces membres, on trouve Parasports Québec, dont la mission est de mettre sur pied des programmes ou des projets qui favorisent l'épanouissement des personnes ayant des limitations physiques en faisant la promotion de la santé et de la vie active et d'ainsi favoriser leur intégration. Membre du programme Placements Sports depuis 2013, Parasports Québec a décidé d'étendre ses activités philanthropiques en créant, en 2018, son propre fonds à la Fondation du Grand Montréal, ce qui augure très bien pour son avenir et la poursuite de sa mission.

Photo de 2012. Les titres professionnels mentionnés sont ceux de l'époque.
De gauche à droite : Jean-Marc Chouinard, président du Conseil de gouvernance, Placements Sports, Richard W. Pound, président du CA, FGM, Gaston E. Bouchard, président et directeur général intérimaire, FGM, Sylvain Pagé, adjoint parlementaire au Loisir et au Sport, Denis Servais, président de SPORTSQUÉBEC (à l'avant-plan).

Basketball en fauteuil roulant, Parasport Québec.

Création des Bourses Jean E. Douville

M. et Mme Douville, à la signature de la convention des bourses.

M. et Mme Douville étaient déjà profondément philanthropes lorsqu'ils ont décidé de créer un fonds à la FGM.

«J'ai eu la chance de recevoir des conseils judicieux et de faire des choix de carrière porteurs de succès», raconte M. Douville. **«Nous avons exprimé notre reconnaissance par des dons à nos institutions de formation.»** C'est ainsi que leur culture personnelle de philanthropie s'est développée, une culture qu'ils souhaitaient transmettre à leurs enfants. **« Heureux bénéficiaires de titres en bourse affichant des gains significatifs, nous avons décidé et informé nos enfants de notre désir de créer une fondation avec ces titres pour distribution à des organismes de bienfaisance.»**

Après avoir évalué les options disponibles, ils ont choisi de créer un fonds philanthropique à la FGM en 2017. **«En plus de nous épargner les tâches administratives»**, expliquent-ils, **«ce choix a assuré une gestion professionnelle des fonds. Nous pouvons également nous tenir au courant des activités connexes et, en consultation avec la FGM, orienter les revenus générés par le fonds vers les bénéficiaires de notre choix.»**

Plus important encore, cette décision assure la viabilité à long terme du Fonds Fondation Jean E. et Lucille Douville. Dans l'espoir de faire de leurs enfants des philanthropes, les Douville pourront leur demander de siéger au comité aviseur, qui soumettra à la FGM des recommandations pour l'attribution des subventions du fonds.

«Le professionnalisme, la compétence et l'efficacité des experts en philanthropie de la FGM corroborent éloquemment la sagesse de notre décision et nous inspirent pour en faire la recommandation aux personnes désireuses de démarrer ou poursuivre une culture de philanthropie.»

L'histoire ne s'arrête pas là puisque le 1er mai 2019, M. Douville a annoncé un don exceptionnel pour la création, à perpétuité, de dix bourses d'études qui seront distribuées annuellement à des étudiants en commerce et en recherche sur la santé mentale dans quatre grandes institutions d'enseignement de Montréal, soit l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia, HEC Montréal, la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, ainsi que l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

Cocktail de remise des bourses aux universités, 1er mai 2019.
De gauche à droite : Dr Réjean Hébert (École de santé publique de l'Université de Montréal), Dr Mary Perri (École de gestion John-Molson, Université Concordia), Yvan Gauthier (alors PDG de la FGM), M. Douville, l'honorable Jean-François De Grandpré (président du CA de la FGM), Mme Douville, Mark Michaud (Faculté de gestion Desautels, Université McGill), Hélène Latreille (déléguée au PDG de la FGM) et Johanne Turbide (HEC Montréal).

Le Projet impact collectif

Depuis plus de 50 ans, des citoyens, des organismes et des institutions unissent leurs efforts dans les quartiers montréalais pour résoudre les problèmes rencontrés dans leur milieu de vie. Ils se mobilisent notamment par le biais de tables de quartier autour d'enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Cependant, ces initiatives de quartier sont souvent mises à mal, entre autres en raison d'un financement morcelé et d'un manque de concertation.

En 2016, la Fondation du Grand Montréal s'est jointe à huit autres grandes fondations pour soutenir le Projet impact collectif (PIC), une initiative de Centraide du Grand Montréal, en vue d'appuyer ces acteurs locaux. Le PIC veut améliorer le mieux-être des habitants de dix-sept quartiers montréalais et il est présent de façon intensive dans cinq quartiers en particulier, soit Saint-Michel, Centre-Sud, Saint-Léonard, Côte-des-Neiges et Parc-Extension.

Avec Centraide du Grand Montréal, la FGM, les huit autres fondations et les trois partenaires stratégiques se sont engagés à verser 23 millions sur cinq ans pour appuyer cette action stratégique en proposant un soutien sur mesure, adapté à la réalité de chaque quartier. En effet, l'objectif du PIC est d'inviter les quartiers à proposer, expérimenter et innover afin d'accélérer le changement.

Parmi les initiatives soutenues par le PIC, citons le projet « Un toit, une table pour tous » dans Verdun. Dans un contexte de gentrification du quartier, ses habitants se retrouvent dans une situation où l'accès au logement et la sécurité alimentaire deviennent précaires. Pour y remédier, le PIC soutient depuis 2016 des initiatives d'aménagement de logements sociaux et d'accès à un système alimentaire complet pour les Verdunoises et Verdunois.

Lac-à-l'épaule du PIC.

Les Jardins des Patriotes.

Le PIC est rendu possible grâce à la collaboration des grandes fondations suivantes, sous l'égide de Centraide :

- Fondation de la famille Pathy
- Fondation Dollar d'argent
- Fondation du Grand Montréal
- Fondation familiale Trottier
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Fondation Marcelle et Jean Coutu
- Fondation McConnell
- Fondation Mirella et Lino Saputo
- Fondation Molson

Le projet Appartement/études:
pour appuyer les jeunes sortant des Centres jeunesse

En 2007, James Crowley, alors éducateur au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU), constate que, pour les jeunes qui ont grandi dans un centre jeunesse, le passage à l'âge adulte est un défi souvent solitaire et semé d'embûches. À l'époque, il recevait régulièrement des appels de jeunes qui, une fois majeurs, ne bénéficiaient plus des services du Centre jeunesse. Il a été frappé par l'isolement dans lequel vivaient ces jeunes et s'est mis en quête d'une solution.

L'idée germe donc de créer un programme pour aider ces jeunes à poursuivre leurs études en réduisant le fardeau financier que constitue la location d'un logement. Le projet est très attendu et fortement soutenu par les éducateurs, les universitaires et les gens d'affaires de la région.

L'initiative « Appartement/études » voit le jour en 2007, notamment grâce aux conseils et au soutien de Kathleen Weil et de Colin Bérubé de la Fondation du Grand Montréal, ainsi qu'à une contribution de 15 000 $, qui a permis de lancer le projet. Cette année-là, 68 000 $ ont pu être amassés auprès de multiples bailleurs de fonds, donnant ainsi des ailes à un premier groupe de jeunes de 16 à 19 ans désireux de poursuivre leurs études.

« Les éducateurs font déjà un fabuleux travail pour les accompagner dans leur quête d'un appartement, toutes ces choses-là. Mais le projet Appartement/études veut les mener plus loin en leur donnant les moyens financiers de se construire un avenir meilleur et plus solide. »
– James Crowley

Chaque année, les jeunes sélectionnés recevaient une bourse de 3 000 $ répartie comme suit : 2 500 $ pour leurs frais de scolarité et leurs fournitures scolaires, et 500 $ pour bonifier un trousseau souvent réduit au minimum vital. L'accompagnement dure jusqu'à la diplomation, indique M. Crowley. **« On s'engage auprès de ces jeunes-là et notre action se fera à long terme. On ne les laissera pas tomber en chemin. »**

En retour, les jeunes s'engagent à réussir leurs cours et à gérer leur bourse de façon rigoureuse, en fournissant notamment leurs factures mensuelles.

Lors de la mise sur pied du projet, Victoria, 17 ans, l'une des premières bénéficiaires, déclarait : **« Je ne serais pas capable de travailler 40 heures par semaine avec mes études, je finirais par lâcher ou je serais trop fatiguée. Il faut que tu sois concentré dans tes cours, en même temps il faut que tu manges, que tu aies de l'argent pour manger pour être concentré à l'école. Sans ma bourse, je n'en serais vraiment pas capable. »**

En 2009, la Fondation du Centre jeunesse de Montréal ajoute trois nouveaux volets au programme : le Fonds de dépannage pour la réinsertion, le programme scolaire 18-20 ans et le Grenier de Lorraine. Cette même année, le projet, devenu le « Projet social – Bourses d'étude » a permis à 29 jeunes de poursuivre leurs études secondaires ou collégiales.

En 2016, le projet est intégré dans le grand programme de persévérance scolaire de la Fondation du Centre jeunesse de Montréal. Parallèlement, la Fondation a créé le programme « Transition vers la vie autonome », qui reprend l'essence du projet Appartement/études en accordant des bourses qui répondent aux mêmes objectifs.

Le succès obtenu au fil des années est tel que le projet se transpose ensuite dans d'autres régions. Les fondations des CIUSSS de la Montérégie et de la Capitale-Nationale, notamment, ont adopté le même concept.

Aujourd'hui nommé Fonds de soutien à la persévérance scolaire (FSPS), le projet vise toujours, sous forme de bourses octroyées aux jeunes confiés à la Loi de la protection de la jeunesse, à reconnaître la persévérance et à encourager l'obtention du diplôme d'études secondaires, professionnelles, collégiales ou universitaires.

En 2019-2020, 81 jeunes (âgés de 19-20 ans en moyenne) répondaient aux critères de sélection et ont été admis au programme FSPS. Pendant la même période, 16 jeunes ont obtenu leur diplôme (6 DES, 5 DEP, 4 DEC et 1 BAC).

En 2020-2021, le programme veut soutenir encore plus de jeunes (près de 90), avec un budget de 135 000 $. Il s'agit d'un soutien financier et humain indispensable pour ces jeunes qui, devenus majeurs, se retrouvent isolés.

CIBPA Bursary Funds :
soutenir un programme de bourses d'études existant depuis 1958

La Canadian Italian Business and Professional Association (CIBPA) existe depuis 1949. Son programme de bourses a été lancé en mai 1958 et vise à soutenir l'éducation des jeunes d'origine italienne au Québec. Les premières bourses ont été versées à des étudiants en 1961 et, à ce jour, plus de 3,5 millions de dollars ont été distribués, ce qui en fait l'une des plus grandes fondations de bourses à financement privé au Canada.

L'objectif de ces bourses est de «travailler avec la communauté pour assurer une relève soutenue, éduquée et solide, qui saura relever les nouveaux défis du monde des affaires tout en contribuant à la société québécoise et à la communauté canado-italienne».

Engagé de longue date auprès de divers conseils d'administration et président de la Fondation CIBPA, M. Sam Scalia a créé avec son épouse en 2018 un fonds à la Fondation du Grand Montréal pour bonifier les bourses d'études accordées par l'association.

« La création d'un fonds de dotation constituait un moyen d'assurer un financement plus stable à notre programme de bourses. En tant qu'ancien membre du conseil d'administration, je peux témoigner du sérieux de la FGM. L'organisation est efficace, ses services sont peu coûteux et elle fait preuve d'une grande souplesse et de transparence. Je savais que c'était la bonne chose à faire. »

M. Joseph Broccolini, Broccolini Construction Inc. – CIBPA Bursary Fund.

Mme Diana et M. Sam Scalia, Diana et Sam Scalia – CIBPA Bursary Fund.

Par la suite, plusieurs autres membres de la Fondation CIBPA ont entrepris d'ouvrir un fonds à la FGM pour participer à la pérennité du programme de bourses. C'est le cas par exemple de M. Joseph Broccolini, qui a créé le Broccolini Construction Inc. – CIBPA Bursary Fund à la FGM en 2019.

« Je suis très heureux de permettre à des jeunes étudiants de la communauté italienne, du cégep jusqu'au doctorat, de bénéficier de ces bourses. Je crois que tout le monde devrait avoir accès à ses rêves d'une vie meilleure. »

Au moment d'écrire ces lignes, les bourses de la Fondation CIBPA peuvent compter sur l'appui de plusieurs autres CIBPA Bursary Fund de la Fondation du Grand Montréal, grâce à l'engagement de leurs créateurs. Parions que ce n'est qu'un début!

La Maison Bleue:
améliorer la vie des jeunes familles en situation de vulnérabilité

Au début des années 2000, la Dre Vania Jimenez, médecin de famille accoucheur, et Amélie Sigouin, intervenante en petite enfance, partagent le même malaise : celui de ne pas pouvoir faire plus pour améliorer la vie des jeunes familles en situation de vulnérabilité. Plusieurs autres médecins et professionnels de la santé faisaient le même constat : le système de services sociaux peine à rejoindre ces familles et à maintenir un lien significatif avec elles, ce qui précarise leur accès aux services dont elles ont besoin.

« La Maison Bleue, c'est l'occasion de faire les choses autrement et d'avoir un impact positif sur la trajectoire de vie des enfants. »
– Amélie Sigouin, cofondatrice et directrice générale de La Maison Bleue

Inspirées par le courage des mères qu'elles côtoient au quotidien, les deux fondatrices entreprennent de créer une maison réunissant tout un « village » d'entraide, un réseau de soutien composé de professionnels de la santé et des services sociaux (médecins de famille, sages-femmes, infirmières, travailleuses sociales, éducatrices spécialisées, psychoéducatrices), de thérapeutes et de bénévoles offrant un milieu chaleureux où les familles ont accès à des soins et des services dispensés à échelle humaine. C'est ainsi que la première Maison Bleue voit le jour en 2007, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Forte de la reconnaissance et du succès obtenus, une deuxième Maison Bleue ouvre ses portes en mai 2011 pour accueillir les familles du quartier Parc-Extension, à la demande de la direction du CSSS de la Montagne, qui constate l'efficacité et l'efficience de cette approche pour livrer les services dont cette population a besoin.

La Fondation du Grand Montréal soutient la mission de La Maison Bleue depuis 2014. Durant trois ans (de 2014 à 2016), elle a notamment versé 25 000 $ par année pour permettre à la Maison Bleue de développer et de diffuser son modèle de périnatalité sociale.

En 2017, La Maison Bleue célèbre ses 10 ans d'existence et inaugure une troisième Maison dans le quartier Saint-Michel, grâce à un don de la Fondation Marcelle et Jean Coutu et au soutien récurrent annoncé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Puis, en 2019, grâce à une contribution de 125 000 $ de la FGM, l'organisme a fait l'acquisition d'un immeuble dans Verdun et effectué les rénovations nécessaires pour aménager l'endroit de façon adéquate et sécuritaire pour les mamans et les tout-petits, et faire de ce nouvel espace un lieu accueillant, réconfortant et sécurisant.

Le 29 janvier 2020, La Maison Bleue inaugurait ce quatrième site. La FGM poursuit donc son partenariat avec l'organisme en soutenant la mise en service de La Maison Bleue de Verdun, qui accueillera les mamans du quartier et leur famille. Au total, La Maison Bleue a aidé à ce jour près de 5 000 personnes (mères, bébés, fratrie, conjoints) et ses équipes interdisciplinaires assurent le suivi de près de 400 grossesses par année.

« Nous croyons que chaque enfant devrait naître et grandir entouré, dans la joie, dans les promesses d'une vie pleine, nourrie de solidarité, de confiance, de forces redécouvertes. »
– Guylaine Tremblay, marraine de La Maison Bleue

© La Maison Bleue

Le Fonds Diversité sexuelle Laurent McCutcheon

Dès les années 1970, Laurent McCutcheon s'impose comme un acteur incontournable de la reconnaissance de la diversité sexuelle et de l'identité de genre, et devient un grand défenseur des droits des communautés LGBT. Affirmant son leadership, il témoigne devant plusieurs commissions parlementaires et intervient régulièrement dans les médias. Refusant toute rémunération, il exerce bénévolement l'ensemble de ses fonctions.

« Après plus de 35 ans d'implication et de militantisme au sein des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transidentitaire (LGBT), et après avoir délaissé mes postes de responsabilité, l'idée m'est venue de créer un outil permanent, orienté vers le futur, qui aurait pour objet de soutenir nos communautés. »

C'est au terme de cette réflexion qu'il se tourne, en 2014, vers la Fondation du Grand Montréal afin de mettre sur pied son projet.

« Voulant offrir une assurance aux donateurs que leurs dons seront bien gérés, utiles à nos communautés et à l'abri de toute forme de dilapidation, j'ai choisi la Fondation du Grand Montréal. Celle-ci permet de créer un fonds dédié à la mission voulue par son fondateur et elle en assure la gestion. Fort d'une solide organisation et d'un imposant capital, elle offre toutes les garanties que je cherchais. Ainsi est né le Fonds Diversité sexuelle Laurent McCutcheon.

J'ai hésité longuement avant d'accoler mon nom au Fonds Diversité sexuelle. Toutefois, on m'a convaincu que le nom d'une personne associée au fonds rassure les donateurs et leur offre une garantie morale. Je suis bien conscient qu'il s'agit là d'une lourde responsabilité. »

M. Laurent McCutcheon, Fonds Diversité sexuelle Laurent McCutcheon.

La mission du fonds est de soutenir les activités des organismes de bienfaisance qui œuvrent auprès des communautés LGBT. Il permet aux personnes et aux organisations de contribuer au bien-être des personnes concernées par les questions de diversité sexuelle, d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

Les premières subventions sont octroyées dès 2016 à des organismes travaillant auprès de ces communautés, comme les Archives gaies du Québec et la Fondation Émergence, que Laurent McCutcheon a créée en 2000.

« Ce qui me plaît avec la Fondation du Grand Montréal, c'est le fait que les donations et dons effectués sont placés sous gestion professionnelle. Seuls les revenus générés par le capital peuvent être redistribués en faveur de nos communautés, ce qui donne une pérennité aux donations et aux dons. Bref, nos dons et donations nous survivront. »

La création de ce fonds par une personnalité emblématique telle que M. McCutcheon permet d'attirer l'attention sur la nécessité d'un engagement collectif et permanent pour atteindre une égalité sociale pleine et entière.

« J'invite toutes les personnes qui croient à la mission du fonds et qui souhaitent contribuer au bien-être futur des personnes LGBT à se joindre à moi et à faire un don au Fonds Diversité sexuelle Laurent McCutcheon de la Fondation du Grand Montréal. »

Décédé en juillet 2019, Laurent McCutcheon s'est assuré que son fonds continuera d'exister et de soutenir la cause de sa vie, et ce, à perpétuité.

« Merci à vous tous qui avez à cœur l'avenir des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transidentitaire. »

De la culture aux causes qui leur tiennent à cœur

Fonds de la Fondation Three Pines

Mme Louise Penny

La célèbre romancière Louise Penny a créé le fonds multisectoriel Fonds de la Fondation Three Pines à l'été 2019. Il permettra de soutenir plusieurs causes telles que l'aide aux proches aidants, la littératie et le bien-être des animaux.

« En septembre 2016, mon époux V. Michael Whitehead, atteint de démence depuis plusieurs années, est décédé.

Il va sans dire que tout ça a été particulièrement difficile, tant pour lui que pour ceux qui l'aiment. Mais j'ai quand même appris quelque chose d'important. Que d'autres souffrent aussi. Souffrent davantage. Et que ceux d'entre nous qui gagnent l'autre rive doivent tendre la main à ceux qui ont besoin de soutien.

Et ainsi naquit la Fondation Three Pines. Elle porte le nom du village Three Pines, un village québécois autour duquel les personnages de mes livres gravitent. Un tout petit endroit, qui ne se trouve sur aucune carte. Mais, comme l'a écrit Herman Melville, "les endroits vrais n'y sont jamais".

Three Pines existe dans nos cœurs. Lorsque nous choisissons la décence plutôt que la cruauté. La bienveillance plutôt que le cynisme. C'est un endroit, pour reprendre les mots du poète W. H. Auden, où la bonté existe. Vous avez trouvé Three Pines. Vous êtes maintenant des nôtres, un nouveau villageois. Merci et bienvenue!

La Fondation a été créée pour soutenir les proches aidants des personnes atteintes de démence. Si la personne aidante, l'épouse, l'époux, l'enfant, l'ami trébuche, tout s'écroule. C'est pourquoi nous allons soutenir des centres de jour, des chorales, des cours d'art. Des initiatives communautaires qui feront en sorte que tout le monde se sente bien et en sécurité.

Mais la Fondation Three Pines ira plus loin. Nous appuierons les droits des animaux, ainsi que des refuges. Des programmes de stérilisation. Des programmes d'adoption.

Nous appuierons des programmes de littératie. Et bien que la Fondation soit basée au Canada, nos actions ne s'y limiteront pas. La Fondation existe grâce au soutien, tant affectif que financier, de Michael tout au long de ma carrière d'écrivaine. Et, maintenant, grâce à l'appui des lecteurs. Du monde entier. La Fondation soutiendra donc des programmes à travers le monde.

Merci d'être là. Je vous remercie du fond du cœur d'avoir décidé de nous retrouver, Michael, nos golden retrievers, les autres lecteurs et moi, à Three Pines. Là où la bonté existe. »

Fonds Fondation Lorraine Pintal

© Jean-François Gratton

Mme Lorraine Pintal

Venir en aide à de jeunes femmes artistes souhaitant enrichir leurs compétences entrepreneuriales en offrant leurs talents à des postes clés de metteures en scène et d'autrices pour le théâtre, tel est l'objectif de Lorraine Pintal avec la création du fonds Fondation Lorraine Pintal en 2019.

« Face aux besoins sans cesse croissants de reconnaissance et de rayonnement au sein du milieu culturel, je caressais le rêve de créer ma propre fondation afin de venir en aide aux jeunes femmes artistes, désireuses de développer leur esprit d'entrepreneuriat en mettant leurs talents au service des postes clés de metteures en scène et d'auteures pour le théâtre.

Grâce à la Fondation du Grand Montréal, le Fonds Fondation Lorraine Pintal a pu voir le jour. Ce qui me permet de redonner au milieu artistique tout ce que j'y ai appris de fondamental pour mieux vivre. »

Fondation du Grand Montréal

Fondation du Grand Montréal
505, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

Tél. : 514 866-0808

www.fgmtl.org

info@fgmtl.org | | | | |